

Le Communiqué du Conseil des ministres du mercredi 17 septembre 2014

Le Conseil des Ministres s'est réuni, le mercredi 17 septembre 2014, au Palais de la République, sous la Présidence de son Excellence, Monsieur Macky SALL, Président de la République.

Abordant le premier point de sa communication, relatif à la préparation de la rentrée scolaire 2014-2015, le Chef de l'Etat, a lancé un appel à tous les acteurs du système éducatif pour que l'année se déroule dans la sérénité, facteur de consolidation d'une école de la réussite et de l'excellence.

A cet égard, Il a exhorté le Gouvernement à œuvrer, sans relâche, pour le renforcement du dialogue social inclusif dans le secteur éducatif, notamment avec les syndicats d'enseignants.

Il a, ainsi, demandé au Premier Ministre de veiller au respect des engagements conclus par l'Etat avec les syndicats d'enseignants et à la bonne application du protocole d'accord signé avec le grand cadre des syndicats d'enseignants, le 17 février 2014, tout en garantissant aux élèves des enseignements et apprentissages de qualité.

Le Chef de l'Etat a, par ailleurs, engagé le Gouvernement, à hâter l'exécution du programme de construction et de réhabilitation des infrastructures scolaires afin d'atteindre l'objectif de zéro abri provisoire à l'horizon 2017.

Abordant le deuxième point de sa communication axé sur la nouvelle dynamique de modernisation de notre système éducatif, le Chef de l'Etat est revenu sur les assises nationales sur l'éducation engagées, le 28 août 2014, dans le cadre de la construction d'une nouvelle école de la République orientée vers le renforcement continu et soutenu de la culture scientifique, technique et technologique.

Il a, réaffirmé, à cet égard, la priorité spéciale qu'il accorde à la formation professionnelle dans le renouveau du système éducatif sénégalais, à travers notamment, la création, dans les plus brefs délais, de nouveaux lycées professionnels spécialisés sur l'étendue du territoire national.

Au demeurant, il a demandé au Gouvernement de mener des actions résolues pour accélérer le processus de modernisation des écoles coraniques, à travers le projet d'Appui à la Modernisation des Daaras (PAMOD), lancé depuis novembre 2013, avec un financement de la Banque Islamique de Développement (BID) de 10 milliards de FCFA.

Le Président de la République a, par ailleurs, engagé le Gouvernement à veiller, en relation avec les partenaires du système éducatif, au respect du calendrier scolaire, à la

transparence des procédures de recrutement des enseignants, ainsi qu'à l'amélioration notable de la qualité de leur formation initiale et continue.

A ce titre, il a exhorté le Gouvernement à renforcer les moyens d'actions et de contrôle des inspections d'éducation en vue d'assurer l'évaluation périodique des enseignants et de la vie scolaire.

Le Chef de l'Etat a, en outre, demandé au Gouvernement d'accorder une attention particulière à la gestion prévisionnelle des emplois et compétences dans le secteur de l'éducation

Le Président de la République, a exigé du Gouvernement de prendre en considération l'impératif stratégique d'adapter les curricula d'éducation et de formation aux opportunités de développement de l'économie numérique, tout en insistant sur la mise en œuvre d'un Plan national d'intensification de l'informatisation des établissements scolaires.

Abordant le point de sa communication consacré à la promotion de l'Alphabétisation et des langues nationales, le Chef de l'Etat, a réaffirmé son option fondamentale de considérer ces deux domaines comme piliers durables de l'adaptation de notre système éducatif aux enjeux de la mondialisation et à nos réalités socioculturelles.

Dans ce cadre, Il a encouragé, l'Etat à poursuivre les efforts de codification de nos langues nationales et à soutenir la recherche linguistique.

Dans sa communication au Conseil, Le Premier Ministre a fait le point sur l'état d'avancement du Millénium Challenge Account (MCA) concernant les travaux :

- d'aménagement de la cuvette de Ngalenka, à Podor, déjà achevés, ainsi que ceux de la zone du Delta qui seront finalisés en fin juillet 2015 ;
- de construction du pont de Ndioum dont la réception provisoire est prévue au début du mois d'octobre 2014 ;
- de réhabilitation de la RN 6 qui seront réceptionnés en janvier 2015 ;
- de construction du pont de Kolda qui seront achevés en fin 2014, et de ceux de l'axe Tanaff-kolda et Kolda-Kouankané qui seront finalisés au plus tard en juin 2015.

A cet égard, le Premier Ministre a souligné la nécessité d'améliorer le rythme des réalisations des aménagements hydro-agricoles et autres infrastructures structurantes afin de stimuler la production agricole et favoriser l'accès aux marchés et services.

A ce titre, le Premier Ministre a réaffirmé l'engagement du Gouvernement à prendre toutes les dispositions idoines pour mobiliser, sur le budget national, les fonds de contrepartie permettant de financer le projet de réhabilitation des routes et de garantir l'achèvement des infrastructures, notamment celles prévues dans le MCA.

Le Premier Ministre a, en outre, fait part au Conseil de certaines de ses activités de la semaine marquées par la mise en place d'un plan de riposte à l'épidémie Ebola ainsi que par

la mobilisation de la jeunesse dans la promotion d'activités socioéconomiques et de valeurs civiques à travers les « navétanes ».

Le Ministre de la Santé et de l'Action sociale a fait le point sur l'épidémie à virus Ebola, tout en insistant sur la nécessité de renforcer la surveillance des frontières.

Elle a, également, informé le Conseil de la mise en place du corridor humanitaire et de la création d'un futur centre de gestion des urgences sanitaires avec l'appui de partenaires techniques et financiers.

Le Ministre des Affaires Etrangères et des Sénégalais de l'Extérieur a informé le Conseil sur l'état des préparatifs du XVe Sommet de la Francophonie qui sera précédé de la Conférence ministérielle Francophone, les 26 et 27 novembre 2014.

Le Ministre de l'Economie, des Finances et du Plan a fait le point de la conjoncture économique internationale et nationale.

Le Ministre auprès du Président de la République en charge du PSE, a fait le point sur l'état d'avancement des projets et réformes du PSE.

Le Secrétaire d'Etat aux Sénégalais de l'Extérieur a informé le Conseil des mesures envisagées en faveur de nos compatriotes vivant à l'étranger, notamment en matière de confection de carte consulaires et de délivrance de pièces administratives nécessaire à leur identification et à la préservation de leurs droits.

Au titre des textes législatifs et réglementaires, le Conseil a adopté :

- Le projet de décret abrogeant et remplaçant les articles premier, 4, 5, 6 et 8 du décret n°2012-106 du 18 janvier 2012 fixant les modalités d'organisation et de fonctionnement des Agences régionales de Développement;

Au titre des mesures individuelles, le Président de la République a pris les décisions suivantes :

§ Monsieur Momar DIOP, Ambassadeur du Sénégal en Afrique du Sud, matricule de solde n° 659.250/M, est nommé, cumulativement avec ses fonctions, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Sénégal auprès de son Excellence Monsieur Peter Mutharika, Président de la République du Malawi, avec résidence à Prétoria ;

§ Monsieur Ibrahim Al Khalil SECK, Conseiller des Affaires étrangères, matricule de solde n° 604 448/B, précédemment Directeur des Affaires juridiques, avec rang de Ministre Conseiller, est nommé Ambassadeur, Secrétaire général adjoint du Ministres des Affaires

Etrangères et des Sénégalais de l'Extérieur, en remplacement de Monsieur Gorgui CISS, appelé à d'autres fonctions ;

§ Monsieur Mamadou KANE, est nommé Chef du Bureau économique à l'Ambassade du Sénégal à Washington, en remplacement de Monsieur Aboubacar Sédikh BEYE, appelé à d'autres fonctions ;

§ Monsieur Arouna TRAORE, Ingénieur du Génie rural, matricule de solde n° 379 436/B, est nommé Directeur de l'Assainissement, en remplacement de Monsieur Adama MBAYE, appelé à d'autres fonctions ;

§ Monsieur Niokhor NDOUR, Ingénieur agronome, matricule de solde n° 618 726/B, est nommé Directeur de la Gestion et de la Planification des Ressources en Eau, au Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement, en remplacement de Monsieur Seydou DIA, admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite ;

§ Monsieur Modou MBAYE, Ingénieur des Travaux Publics, matricule de solde n° 515 420/G, est nommé Directeur de l'hydraulique, au Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement, poste vacant ;

§ Monsieur Seydina Moussa NDIAYE, Maître-assistant à l'Unité de Formation et de Recherche des Sciences Appliquées et Technologie de l'Université Gaston Berger de Saint-Louis, est nommé Directeur du Centre des Réseaux et Systèmes d'information, au Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ;

§ Monsieur Salif GAYE, Professeur Titulaire des Universités, est nommé Directeur de l'Innovation, de la Valorisation, de la Propriété intellectuelle et du transfert technologique à la Direction générale de la Recherche.

§ Madame Coumba THIANDOUME, Maître de conférences au Département de Physique de la Faculté des Sciences et Techniques, est nommée Directeur de la Promotion de la Culture scientifique à la Direction générale de la Recherche ;